

TEST D'ACCES A LA PREPARATION CONCOURS INTERNE ANIMATEUR TERRITORIAL

18 septembre 2007

NOM	
PRENOM	
COLLECTIVITE	
SERVICE	
GRADE	

Ce fascicule de test contient :

- 3 séquences d'exercices, dont la seconde autour d'un texte, pour mesurer vos compétences écrites, analytiques et vos connaissances de votre environnement professionnel. Il s'agit plus précisément d'apprécier :
 - votre capacité à reformuler ;
 - votre compréhension correcte d'un texte simple ;
 - votre aptitude à définir des termes de vocabulaire de façon précise et argumentée ;
 - votre esprit de synthèse et d'analyse ;
 - votre capacité à développer un argumentaire fondé.
- Le nombre des points attribués est indiqué au début de chaque séquence et exercice, leur valeur respective n'est pas identique.

L'objectif du test de positionnement :

- Le test propose une série de questions. Il doit d'abord nous permettre d'apprécier votre capacité à suivre une préparation au concours d'animateur territorial dans de bonnes conditions. Mais, il va surtout nous aider à construire un parcours de formation adapté à vos besoins.

CE DOSSIER COMPORTE 10 PAGES

DUREE : 3 H

TOTAL : /20

SEQUENCE 2

Comprendre un texte et répondre à des questions (11 points)

• Texte :

Toutes les analyses historiques et sociologiques s'accordent à dire que la place des jeunes dans la société n'est plus la même que celle d'il y a 50 ans. En effet, l'évolution de la société a modifié la situation des jeunes (allongement des études, arrivée plus tardive dans la vie active, difficulté des jeunes à vivre et à s'approprier la phase intermédiaire entre les études et la vie professionnelle...).

Force est de constater qu'il existe une réelle nécessité à accompagner les jeunes dans cette phase intermédiaire parce que les difficultés des jeunes sont multiples (logement...) et que cette phase est de plus en plus longue et génère une situation de stress, de risques économiques, sociaux....

Poser la question de l'accompagnement est un signe des temps. De plus en plus de colloques sont organisés sur l'« Accompagnement », exemple, le colloque d'Urgny en avril 2004 : « Du coaching à l'accompagnement ».

Le métier d'animateur n'est plus ce qu'il était il y a une vingtaine d'années : l'animateur ne fait pas seulement de l'animation, il doit aussi être force d'écoute et de proposition dans des champs qui ne relèvent pas de ses compétences traditionnelles.

Chaque jour les "problèmes des jeunes" (renforcés par la surmédiation en particulier des "événements des banlieues") semblent de plus en plus nombreux, de plus en plus importants. Ils ne concernent pas seulement l'accès aux loisirs, mais aussi plus globalement l'insertion sociale (accès au logement...), l'insertion professionnelle...

Ces problématiques dépassent le cadre classique de l'animation, sa formation initiale et concernent des problématiques de prévention (prévention de la délinquance, prévention des conduites à risques...).

Dans ce contexte l'animateur, puisqu'il s'occupe des jeunes, est censé répondre à tous les besoins, faute de quoi son intervention est remise en cause. Mais est-ce bien logique de faire porter le poids de cette responsabilité aux animateurs à qui on demande d'être capables de répondre à tous les besoins ?

Les jeunes, les employeurs, les institutions sollicitent les animateurs sans se rendre compte qu'ils demandent à l'animateur de répondre là où les autres interventions ont échoué et sans donner obligatoirement les moyens, sans fixer des objectifs opérationnels précis.

L'animateur se sent frustré :

- ▶ d'une part, il regrette le manque de lisibilité du métier d'animateur qui a un rôle trop global par rapport aux partenaires considérés comme des spécialistes.
- ▶ d'autre part, ses missions sont trop nombreuses, trop floues, tant et si bien qu'on constate chaque jour l'émergence de projets mal définis, trop généreux et dont on ne voit pas l'efficacité, l'impact, du fait qu'ils doivent répondre à trop d'objectifs, à trop de paramètres.

Une meilleure efficacité des animateurs passe, entre autres, par une revalorisation du métier (formation continue, identification plus précise de profils de postes, formulation claire des missions...).

Les démarches d'accompagnement n'échappent pas à la confusion générale (confusion entre accompagnement individuel, accompagnement collectif - animation collective ; pluralité des finalités : épanouissement personnel, insertion sociale...). Que veut-on privilégier ?

On ne pourra démontrer l'efficacité de l'accompagnement de jeunes par les animateurs que si on fixe les objectifs opérationnels visés, à charge pour les animateurs, pour les employeurs, pour les institutions de se doter des outils de développement et d'évaluation nécessaires à une réelle politique d'accompagnement.

En théorie, quatre postures éducatives peuvent être répertoriées :

- ▶ posture d'autorité (cadre) : être « au dessus »
- ▶ posture contractuelle : être « ensemble »
- ▶ posture d'animation : être « autour »
- ▶ posture d'accompagnement : être « à côté de »

Dans la pratique, les professionnels passent d'une posture à une autre. La difficulté d'être animateur-accompagnateur réside dans la nécessité de passer de l'une à l'autre.

Ce savoir-faire et ce savoir-être nécessitent une formation adéquate où l'animateur apprend à gérer les situations et à aider le jeune à construire et à expérimenter son autonomie dans un cadre défini, selon des processus identifiés et avec des objectifs clairs.

On n'en est pas encore à la définition des parcours d'accompagnement et d'autonomisation dans le champ de l'animation mais on peut déjà identifier des situations-repères :

▶ Une logique, un espace basé sur un accompagnement individuel. Ce type d'accompagnement porte sur des projets qui concernent la personne : des projets qui tiennent à cœur au jeune (projet motivé par une passion...) ou à l'opposé les situations personnelles difficiles (difficultés affectives, psychologiques, d'insertion sociale, professionnelle...).

Ce mode d'accompagnement est basé sur une relation duelle. Les animateurs peu préparés à la gestion de ce type de situation fonctionnent plutôt à partir de leur charisme personnel et font peu appel à des outils (outils de diagnostic, de suivi) qui sont surtout utilisés par les professionnels de l'accompagnement social ou psychologique.

Par ailleurs, les structures qui emploient les animateurs ont des difficultés à identifier le rôle exact des animateurs dans ce domaine. L'animateur est très vite suspecté de s'occuper des problèmes personnels des jeunes, des jeunes qui ne sont pas dans la structure qui emploie l'animateur ou des jeunes qui devraient être suivis par d'autres structures (missions locales, équipes de prévention...).

▶ Une logique d'accompagnement collectif basé sur la progression des individus au sein d'un groupe :

Cela part de l'animation des groupes où une certaine attention est accordée aux individus (démarche pédagogique centrée à la fois sur le groupe et l'individu).

Cela passe par un accompagnement toujours basé sur l'animation du groupe mais axé sur des difficultés repérées des jeunes dans le domaine de la santé, du travail... Relève de ce type d'accompagnement par exemple les actions de prévention qui visent un début de résolution d'un problème précis identifié chez les individus (problème de comportement alimentaire...)

Cela passe aussi par l'accompagnement de groupes plus ou moins autonomes.

Ce mode d'accompagnement n'est plus uniquement l'animation d'une activité technique mais consiste à faciliter l'autonomie des jeunes. Relève de ce type d'accompagnement les départs en vacances de groupes de jeunes, les chantiers de jeunes.

Accompagner, c'est nécessairement prendre un risque. En effet, accompagner le jeune en se positionnant « à côté », c'est accepter une situation de risque et cela est vrai pour le jeune, pour l'animateur, pour l'institution.

Se placer dans une situation où l'adulte ne maîtrise plus l'ensemble des paramètres et permettre aux jeunes d'expérimenter les possibles, c'est accepter de se mettre dans une situation de faiblesse, c'est faire le pari des capacités des jeunes à avancer en direction d'un futur inconnu.

Accompagner ce n'est pas manipuler les jeunes pour les amener là où on pense que ce serait bien. Nous vivons dans une société qui a peur de l'inconnu mais où l'inconnu est sans cesse présent et ne peut être évité.

Certains sociologues parlent d'une société "fluide" c'est-à-dire d'une société où la stabilité a disparu et où tout doit être construit.

Accompagner c'est une présence bienveillante qui apporte du sens, une continuité dans un monde en plein bouleversement. C'est cela que les jeunes disent attendre des adultes.

Dans ce contexte, accompagner les jeunes, les aider à se construire leur futur ce n'est pas leur dire où ils doivent aller, ce qu'ils doivent à tout prix faire.

Il y a une ambiguïté et une illusion à vouloir accompagner les jeunes vers un futur prédéterminé, des objectifs concrets qui seraient décrétés par un adulte qui n'ose pas avouer qu'il ne maîtrise plus ce qui arrive et n'a qu'une idée floue de ce qui est réaliste.

Les jeunes se laissent de moins en moins duper par les injonctions peu crédibles des adultes. On s'en aperçoit dans beaucoup de domaines (emploi, mode de vie...).

**Intervention mise en ligne le mercredi 7 février 2007
sur le site de l'Injep : <http://ressourcesjeunesse.injep.fr/>**



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

INDICATIONS DE CORRECTION DU TEST D'ACCES A LA PREPARATION CONCOURS INTERNE ANIMATEUR TERRITORIAL

18 septembre 2007

Le test d'accès à la préparation au concours interne d'animateur territorial est à la fois un test de pré requis et un test de positionnement. Il doit permettre d'accueillir en formation les agents détenteurs d'un niveau minimum de compétences écrites, de culture générale et territoriale puis d'orienter le contenu de la formation en fonction de leur besoin.

SEQUENCE 1
Reformuler un écrit
(4 points)

Extrait du témoignage de Benjamin Mauduit animateur à mi-temps dans un centre de loisirs, à Nantes (Loire-Atlantique) :

La piscine couverte, avec son bassin de 25 mètres, a beaucoup de succès auprès des enfants, « même par temps pluvieux ! » précise Benjamin. C'est une occasion de défoulement, de jeu et de détente très appréciée. D'autres préfèrent le calme de la salle de lecture, où l'on doit laisser ses chaussures à l'entrée. Certains s'attardent autour du panneau « Messages aux animateurs », où ils griffonnent quelques mots. Dans la salle des « kaplas » (des petits morceaux de bois identiques), des enfants construisent des formes originales et jouent à l'équilibriste. « Ils sont autonomes pour l'exercice de ce type d'activité », explique Benjamin. Il prend alors le temps de raconter plus longuement son métier : « J'ai choisi de travailler avec des enfants. Des activités variées sont proposées ici (bricolage, peinture, piscine couverte, jeux de plein air, vélo, lecture, théâtre, pêche...). Mais nous souhaitons leur offrir de la liberté et de l'autonomie, quitte à les laisser lire, jouer aux cartes, aller dehors (par beau temps !), voire ne rien faire, s'ils en ont envie. Ils arrivent ici fatigués, au mois de juillet, après une année scolaire souvent stressante. Bien sûr, nous restons à proximité, veillons à leur sécurité affective et physique, attentifs à l'enfant isolé ou en souffrance. »

Article paru dans la Gazette n° 1656 du 12/8/2002

- **A partir du témoignage de Benjamin Mauduit, présentez dans une écriture objective et factuelle à votre hiérarchie le rôle d'un animateur en centre de loisir : (4 points)**

Le rôle d'un animateur en centre de loisir est d'accompagner les enfants dans la découverte d'activités extra-scolaires (bricolage, peinture, piscine couverte, jeux de plein air, vélo, lecture, théâtre, pêche...) et de les laisser s'épanouir dans celle qui leur convient le mieux. Il doit toutefois organiser ces activités de façon à ce qu'elles ne présentent aucun danger pour les enfants et assurer la cohésion du groupe.

SEQUENCE 2

Comprendre un texte et répondre à des questions (11 points)

• Texte :

Toutes les analyses historiques et sociologiques s'accordent à dire que la place des jeunes dans la société n'est plus la même que celle d'il y a 50 ans. **En effet**, l'évolution de la société a modifié la situation des jeunes (allongement des études, arrivée plus tardive dans la vie active, difficulté des jeunes à vivre et à s'approprier la phase intermédiaire entre les études et la vie professionnelle...).

Force est de constater qu'il existe une réelle nécessité à accompagner les jeunes dans cette phase intermédiaire parce que les difficultés des jeunes sont multiples (logement...) et que cette phase est de plus en plus longue et génère une situation de stress, de risques économiques, sociaux...

Poser la question de l'accompagnement est un signe des temps. De plus en plus de colloques sont organisés sur l'« Accompagnement », exemple, le colloque d'Urigny en avril 2004 : « Du coaching à l'accompagnement ».

Le métier d'animateur n'est plus ce qu'il était il y a une vingtaine d'années : l'animateur ne fait pas seulement de l'animation, il doit aussi être force d'écoute et de proposition dans des champs qui ne relèvent pas de ses compétences traditionnelles.

Chaque jour les "problèmes des jeunes" (renforcés par la surmédiation en particulier des "événements des banlieues") semblent de plus en plus nombreux, de plus en plus importants. Ils ne concernent pas seulement l'accès aux loisirs, **mais aussi** plus globalement l'insertion sociale (accès au logement...), l'insertion professionnelle...

Ces problématiques dépassent le cadre classique de l'animation, sa formation initiale et concernent des problématiques de prévention (prévention de la délinquance, prévention des conduites à risques...).

Dans ce contexte l'animateur, puisqu'il s'occupe des jeunes, est censé répondre à tous les besoins, faute de quoi son intervention est remise en cause. **Mais** est-ce bien logique de faire porter le poids de cette responsabilité aux animateurs à qui on demande d'être capables de répondre à tous les besoins ?

Les jeunes, les employeurs, les institutions sollicitent les animateurs sans se rendre compte qu'ils demandent à l'animateur de répondre là où les autres interventions ont échoué et sans donner obligatoirement les moyens, sans fixer des objectifs opérationnels précis.

L'animateur se sent frustré :

► **d'une part**, il regrette le manque de lisibilité du métier d'animateur qui a un rôle trop global par rapport aux partenaires considérés comme des spécialistes.

► **d'autre part**, ses missions sont trop nombreuses, trop floues, **tant et si bien** qu'on constate chaque jour l'émergence de projets mal définis, trop généreux et dont on ne voit pas l'efficacité, l'impact, **du fait qu'ils** doivent répondre à trop d'objectifs, à trop de paramètres.

Une meilleure efficacité des animateurs passe, **entre autres**, par une revalorisation du métier (formation continue, identification plus précise de profils de postes, formulation claire des missions...).

Les démarches d'accompagnement n'échappent pas à la confusion générale (confusion entre accompagnement individuel, accompagnement collectif - animation collective ; pluralité des finalités : épanouissement personnel, insertion sociale...). Que veut-on privilégier ?

On ne pourra démontrer l'efficacité de l'accompagnement de jeunes par les animateurs que si on fixe les objectifs opérationnels visés, à charge pour les animateurs, pour les employeurs, pour les institutions de se doter des outils de développement et d'évaluation nécessaires à une réelle politique d'accompagnement.

En théorie, quatre postures éducatives peuvent être répertoriées :

- ▶ posture d'autorité (cadre) : être « au dessus »
- ▶ posture contractuelle : être « ensemble »
- ▶ posture d'animation : être « autour »
- ▶ posture d'accompagnement : être « à côté de »

Dans la pratique, les professionnels passent d'une posture à une autre. La difficulté d'être animateur-accompagnateur réside dans la nécessité de passer de l'une à l'autre.

Ce savoir-faire et ce savoir-être nécessitent une formation adéquate où l'animateur apprend à gérer les situations et à aider le jeune à construire et à expérimenter son autonomie dans un cadre défini, selon des processus identifiés et avec des objectifs clairs.

On n'en est pas encore à la définition des parcours d'accompagnement et d'autonomisation dans le champ de l'animation mais on peut déjà identifier des situations-repères :

▶ Une logique, un espace basé sur un accompagnement individuel. Ce type d'accompagnement porte sur des projets qui concernent la personne : des projets qui tiennent à cœur au jeune (projet motivé par une passion...) ou à l'opposé les situations personnelles difficiles (difficultés affectives, psychologiques, d'insertion sociale, professionnelle...).

Ce mode d'accompagnement est basé sur une relation duelle. Les animateurs peu préparés à la gestion de ce type de situation fonctionnent plutôt à partir de leur charisme personnel et font peu appel à des outils (outils de diagnostic, de suivi) qui sont surtout utilisés par les professionnels de l'accompagnement social ou psychologique.

Par ailleurs, les structures qui emploient les animateurs ont des difficultés à identifier le rôle exact des animateurs dans ce domaine. L'animateur est très vite suspecté de s'occuper des problèmes personnels des jeunes, des jeunes qui ne sont pas dans la structure qui emploie l'animateur ou des jeunes qui devraient être suivis par d'autres structures (missions locales, équipes de prévention...).

▶ Une logique d'accompagnement collectif basé sur la progression des individus au sein d'un groupe :

Cela part de l'animation des groupes où une certaine attention est accordée aux individus (démarche pédagogique centrée à la fois sur le groupe et l'individu).

Cela passe par un accompagnement toujours basé sur l'animation du groupe mais axé sur des difficultés repérées des jeunes dans le domaine de la santé, du travail... Relève de ce type d'accompagnement par exemple les actions de prévention qui visent un début de résolution d'un problème précis identifié chez les individus (problème de comportement alimentaire...)

Cela passe aussi par l'accompagnement de groupes plus ou moins autonomes.

Ce mode d'accompagnement n'est plus uniquement l'animation d'une activité technique mais consiste à faciliter l'autonomie des jeunes. Relève de ce type d'accompagnement les départs en vacances de groupes de jeunes, les chantiers de jeunes.

Accompagner, c'est nécessairement prendre un risque. **En effet**, accompagner le jeune en se positionnant « à côté », c'est accepter une situation de risque et cela est vrai pour le jeune, pour l'animateur, pour l'institution.

Se placer dans une situation où l'adulte ne maîtrise plus l'ensemble des paramètres et permettre aux jeunes d'expérimenter les possibles, c'est accepter de se mettre dans une situation de faiblesse, c'est faire le pari des capacités des jeunes à avancer en direction d'un futur inconnu.

Accompagner ce n'est pas manipuler les jeunes pour les amener là où on pense que ce serait bien. Nous vivons dans une société qui a peur de l'inconnu mais où l'inconnu est sans cesse présent et ne peut être évité.

Certains sociologues parlent d'une société "fluide" c'est-à-dire d'une société où la stabilité a disparu et où tout doit être construit.

Accompagner c'est une présence bienveillante qui apporte du sens, une continuité dans un monde en plein bouleversement. C'est cela que les jeunes disent attendre des adultes.

Dans ce contexte, accompagner les jeunes, les aider à se construire leur futur ce n'est pas leur dire où ils doivent aller, ce qu'ils doivent à tout prix faire.

Il y a une ambiguïté et une illusion à vouloir accompagner les jeunes vers un futur prédéterminé, des objectifs concrets qui seraient décrétés par un adulte qui n'ose pas avouer qu'il ne maîtrise plus ce qui arrive et n'a qu'une idée floue de ce qui est réaliste.

Les jeunes se laissent de moins en moins duper par les injonctions peu crédibles des adultes. On s'en aperçoit dans beaucoup de domaines (emploi, mode de vie...).

**Intervention mise en ligne le mercredi 7 février 2007
sur le site de l'Injep : <http://ressourcesjeunesse.injep.fr/>**

I) Entourez les articulateurs logiques dans le texte. (2 points)

CONSIGNE DE NOTATION

Les articulateurs logiques apparaissent en italique et en gras dans le texte : attribuez 0,5 point pour trois mots trouvés

II) Proposez un titre : (1 point)

L'accompagnement, enjeu de l'animation

Vers une évolution des postures éducatives dans le domaine de l'animation

L'évolution des métiers de l'animation

III) Résumez le texte en quelques lignes : (2 points)

L'évolution de la société impose une transformation du métier d'animateur. En plus de son corps de métier constitué par l'accès aux loisirs, ce dernier doit s'impliquer dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et devenir ainsi un acteur de la prévention contre la délinquance.

Le texte pose la question des moyens dont disposent les animateurs (formation, objectifs opérationnels, reconnaissance institutionnelle...) pour opérer ces transformations nécessaires de postures éducatives et donne des situations repères avec leurs risques et limites.

IV) Explication de vocabulaire _ Définissez les expressions du texte de la séquence 2 dans leur contexte (3 points)

CONSIGNE DE NOTATION

Sont appréciées chez le candidat ses qualités rédactionnelles et sa compréhension des mots ou expressions du texte :

- Donner la définition d'un mot ou d'une expression dans son contexte de façon précise, argumentée et sans paraphraser le texte
- Respecter les règles d'orthographe et de grammaire
- Savoir écrire dans un style correct (présentation, ponctuation, syntaxe, lisibilité)

1) Postures éducatives (1,5 points)

Les postures éducatives renvoient aux pratiques pédagogiques que l'animateur va choisir de mobiliser dans sa relation avec les jeunes. Le texte identifie quatre postures : d'autorité, contractuelle, d'animation et d'accompagnement et invite les professionnels à réfléchir à comment passer de façon pertinente de l'une à l'autre selon les contextes et les enjeux éducatifs.

2) Objectifs opérationnels (1,5 points)

Un objectif opérationnel doit se traduire en actions mesurables liées à la définition du métier.

Il peut s'agir par exemple du nombre de jeunes à aider pour trouver un logement. Cet objectif implique que l'insertion sociale fasse partie du métier d'animateur et que des procédures de recherche de logement aient été préalablement définies (actions, identification du réseau local...).

V) Question sur le texte _ Lisez le texte de la séquence 2 et répondez à la question suivante :

1) Pourquoi les professionnels de l'animation doivent-ils adopter face aux jeunes une posture d'animateur-accompagnateur et plus seulement, une posture d'animateur ? (3 points)

CONSIGNE DE NOTATION

Sont appréciées chez le candidat ses qualités rédactionnelles et d'analyse du texte du candidat :

- Repérer et dégager la problématique du texte
- Savoir reformuler sans paraphraser
- Construire un discours structuré et cohérent
- Respecter les règles d'orthographe et de grammaire
- Savoir écrire dans un style correct (présentation, ponctuation, syntaxe, lisibilité)

ELEMENTS DU TEXTE

A l'ère de la globalisation, les contraintes économiques et la compétition internationale font peser de fortes incertitudes sur l'avenir en termes d'emploi et de lien social. Les jeunes sont particulièrement victimes de la précarité engendrée par le système (difficultés d'insertion professionnelle après les études, allongement des périodes de stages, délitement ou impossibilité du jeu des solidarités familiales, absence d'aides sociales...).

Ces jeunes sont en recherche de valeurs identitaires pour construire un projet réaliste dans un environnement instable et peu sécurisé.

Il y a par conséquent une nécessité d'accompagner les jeunes dans ce passage transitoire souvent trouble pour faciliter leur insertion en tant qu'adulte responsable et autonome.

SEQUENCE 3

Argumentation fondée sur la culture générale et/ou professionnelle (5 points)

1) Après lecture du texte, quels sont, selon vous, les principes éducatifs pour réussir la mise en place de démarches d'accompagnement avec les jeunes ?

Vous devez étayer votre argumentaire par des exemples de terrain et/ou des pistes de travail à explorer (5 points)

CONSIGNE DE NOTATION

Sont appréciées chez le candidat ses qualités rédactionnelles et d'analyse de son environnement professionnel :

- Exprimer des idées pertinentes et fondée sur une bonne connaissance du métier
- Savoir enchaîner des idées de façon structurée et cohérente (l'ébauche d'un plan d'oit apparaître)
- Respecter les règles d'orthographe et de grammaire
- Savoir écrire dans un style correct (présentation, ponctuation, syntaxe, lisibilité)

ELEMENTS DE REPONSE

- **Connaître les différentes approches pédagogiques qui sous-tendent les 4 postures éducatives définies dans le texte et savoir les mobiliser de façon pertinente selon les situations ;**
- **Les jeunes sont à la recherche de valeurs identitaires et sécuritaires mais savent qu'ils vivent dans une société ou l'inconnu ne peut être évité. C'est pourquoi, l'animateur doit jouer un rôle de médiateur et non pas de prescripteur d'avenir pour les aider à prendre en compte et à gérer les incertitudes du système. C'est ainsi qu'ils gagneront en autonomie et en liberté ;**
- **Aider le jeune à construire et à expérimenter son autonomie dans un cadre défini, selon des processus identifiés et avec des objectifs clairs : un exemple d'aide à l'insertion sociale ou professionnelle individualisée ou d'accompagnement de groupe à travers la co-construction de projets collectifs est attendu...**